

DAJI/2019/Décision/Tarifs/13

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «The Predictive Brain Conference»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «The Predictive Brain Conference» organisé par l'Institut de Neurosciences des Systèmes (INS).

Ce colloque aura lieu du 26 au 27 septembre 2019 à Marseille.

Les tarifs TTC d'inscription s'élèvent à :

- Participants : 150 €
- Etudiants : 50 €
- Diner de gala : 45 €

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 27 février 2019


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

